



Aux membres de la CE et de la CFC

Aux organisations de l'UFSE

Aux fédérations de l'État

Chères et chers camarades,

Vous trouverez ci-dessous les résultats de la consultation de nos organisations qui ont conduit la CGT Fonction à signer l'accord sur le télétravail dans la Fonction publique, ce mardi 13 juillet à 9h.

Pour l'UFSE-CGT, vote de la CE du 12 juillet : Pour 23, Contre 4, Abstentions 4

Pour la FDSF-CGT : Pour 23, Contre 5, Abstentions 3

Pour la FDSAS : Pour 80% (pas de résultats détaillés).

Un communiqué CGT Fonction publique a été diffusé en fin de matinée, disponible sur le site de l'UFSE-CGT.

Bien fraternellement

Le bureau de l'UFSE-CGT

Montreuil, le 13 juillet 2021